



Syndicat FODpt67

Madame Jacqueline GOURAULT
Ministre de la Cohésion des territoires et des
Relations avec les collectivités territoriales
72 rue de Varenne
75007 PARIS

A Colmar et Strasbourg, le 27 avril 2020

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

OBJET : Report de la mise en œuvre de la Collectivité Européenne d'Alsace

Madame la Ministre,

La crise actuelle due à l'épidémie de COVID-19 a et va avoir d'importantes conséquences sanitaires, mais aussi sociales, économiques, politiques, environnementales et financières pour nos territoires. Le fonctionnement de nos collectivités s'en trouve bouleversé et les agents qui y assurent au quotidien un service public de qualité, au plus près de nos concitoyens, sont pleinement engagés pour assurer des missions d'intérêt général indispensables à la vie de notre Nation.

Les missions de service public exercées par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont fortement impactées par cette situation exceptionnelle et le seront encore durablement pendant la période de déconfinement progressif annoncée pour le 11 mai prochain au plus tôt.

Dans ce contexte, la création de la Collectivité Européenne d'Alsace ne s'impose pas comme une priorité. De plus, les négociations entre les deux départements et les organisations syndicales représentatives, imposées par la loi du 2 août 2019 au sens de l'article 8bis, n'ont pu se tenir.

En effet, plus de 9 mois après la promulgation de ladite loi, une unique réunion de l'instance de négociation s'est tenue en vue de son installation. De ce fait, aucun protocole d'accord entre les deux départements et les organisations syndicales représentatives n'a pu être initié. Il est dorénavant clair qu'un tel protocole ne pourra aboutir avant l'échéance prévue.

Dans ces conditions, la mise en œuvre de la Collectivité Européenne d'Alsace ne peut pas se faire de manière satisfaisante pour les agents de nos deux départements.

Syndicat FODpt67 - Hôtel du Département Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

@ : syndicat.fo@bas-rhin.fr

Syndicat FODpt68 - 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR

@ : contact@fodpt68.fr

Les syndicats FO des agents des conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont donc contraints de faire appel à vous, Madame la Ministre, pour vous demander de reporter le calendrier de mise en œuvre de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Madame la Ministre, nous comptons vraiment et vivement sur une intervention de votre part.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour FODpt68
le secrétaire général



Christophe ODERMATT

Pour FODpt67
le secrétaire général



Maxime HERTWECK

Copie : M. le Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale
M. le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Mme la Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin

Syndicat FODpt67 - Hôtel du Département Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

@ : syndicat.fo@bas-rhin.fr

Syndicat FODpt68 - 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR

@ : contact@fodpt68.fr